

Demande de communication d'un dossier d'hospitalisation

A) IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) Mme/Mlle/M (nom, prénom, et nom de jeune fille) :

Né(e) le :Tél (indispensable) :

E-mail :

Domicilié(e) :

Agissant en tant que :

Patient

Personne de confiance

Représentant légal (mère, père, tuteur) en l'absence de désaccord express de la part du mineur.

Nom et prénom du mineur.....né(e) le.....

Ayants droit de: (nom, prénom et nom de jeune fille).....

.....né(e) ledécédé(e) le.....

Pour les ayants droit préciser le motif de la demande :

B) DEMANDE DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS

Le ou les comptes rendus d'hospitalisation du.....au.....

Autre document (à préciser).....

Le dossier réglementaire

C) RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES, facilitant la recherche

Date de naissance du patient :

Date d'hospitalisation : Service :

Nom du médecin :Nom de l'Établissement :

D) MODALITES DE COMMUNICATION DU DOSSIER D'HOSPITALISATION

Consultation sur place (prendre rendez-vous auprès du service dossier patient au 04 37 90 34 39 ou via leur adresse mail, en précisant si vous souhaitez la présence d'un médecin).

Mise à disposition sur la plateforme Mon Espace Santé via la messagerie sécurisée (copie de votre carte vitale. Coût de désarchivage de 30€ pour les dossiers de plus de 5 ans)

Envoi postal à mon domicile (coût par feuillet de 0,25€ + coût de désarchivage de 30€ pour les dossiers de plus de 5 ans + coût d'envoi en recommandé)

Envoi postal au médecin intermédiaire (nom, prénom, adresse et n° téléphone du médecin).....

Remise en main propre (prendre RDV auprès du service dossier patient au 04 37 90 34 39 ou via leur adresse mail, en précisant si vous souhaitez la présence d'un médecin. Coût par feuillet de 0,25€ + coût de désarchivage de 30€ pour les dossiers de plus de 5 ans)

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé, accompagné **OBLIGATOIREMENT de la photocopie de l'identité du demandeur, ainsi que pour :**

Les représentants légaux d'un mineur: une photocopie de tout document attestant de leur autorité parentale(livret de famille, jugement, etc.).

Les représentants légaux d'un majeur sous tutelle: une copie du jugement leur confiant la tutelle,

Les ayants droit d'un patient décédé: une copie de tout document attestant de la qualité d'ayants droit(attestation notariale, etc.).

La facture (en fonction de la modalité de communication choisie), vous sera transmise avec l'envoi de votre dossier. Pour rappel le délai légal d'envoi des dossiers datant de plus de cinq ans est de deux mois. Pour ceux datant de moins de cinq ans le délai légal d'envoi est de 8 jours à réception de la demande conforme.

Demande faite le :à..... Signature :